

CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Marc BAYARD a pris la présidence de l'association début 2019 – Gérard FERREOL continue de représenter l'association dans certaines instances afin d'assurer une passation progressive des dossiers.

SUJETS PHARES DE DEBUT 2019

AIR :

APC COV : Animation d'un GT le 06 mars 2019 et le 23 mai 2019 - consolidation de la position des industriels visés par l'AP COV.

Prise de position technique et politique sur l'approche de la DREAL sur ce dossier

Instruction Post Lubrizol : Animation de 2 GT le 14 janvier et le 5 avril sur la mutualisation des moyens de mesures dans l'environnement.

Prise de position politique sur la déclinaison locale de l'instruction par les services de la DREAL PACA.

Réunion ATMOSUD le 03 juin 2019 : Echanges entre ATMOSUD et Industriels sur les études, le renforcement des réseaux de surveillance et la gestion post accidents.

SEISME : Animation de 2 GT sur la réglementation parasismique à risque spécial le 25 janvier et le 05 mars 2019

Coordination d'une étude locale mutualisée entre 9 industriels du pourtour de l'Etang de Berre (*toujours en cours*)

SECHERESSE : Représentation des industriels lors des 2 comités régionaux – Participation à l'élaboration d'un arrêté régional encadrant les dispositions spécifiques à chaque type d'usager de l'eau en cas d'épisode de sécheresse. Représentation des acteurs industriels pour veiller à la faisabilité des mesures prescrites

APPUI TECHNIQUES

Ressource terrain : SPSE Fos sur Mer.

Veille / Audit réglementaire: Esso Fos, Fibre Excellence Tarascon, Primagaz Lavéra, Kem One St Auban, Arkema St Auban

Télédéclaration GIDAF : UNIPER Gardanne, SIH Cannes

Programme d'autosurveillance Post RSDE : SIH Cannes, CEA Cadarache.

PIICTO

Signature d'une charte de partenariat avec l'association PIICTO pour mettre en œuvre et développer des pistes d'Ecologie Industrielle et territoriale intra plateforme et au-delà.

De l'acceptabilité sociale (ou sociétale) dépend l'avenir industriel.

C'est une notion de plus en plus présente et pourtant assez abstraite dans la mesure où nul n'est capable de définir le seuil de tolérance... C'est bien là que réside la clé car il s'agit de trouver l'équilibre, comme toujours, entre avantages et inconvénients. Cet équilibre, du moins sa perception, est régi par l'émotionnel et positionner un curseur de manière rationnelle n'aura aucun effet si la démarche ne se fait pas dans un climat de confiance entre les acteurs. Mais ni l'acceptabilité, ni la confiance, ne peuvent se décréter. Seulement le travail, les actions, et le dialogue sont susceptibles de construire la confiance nécessaire pour trouver cet équilibre.

La démarche **REPONSES**, engagée dans le cadre du SPPPI, s'inscrit dans cette perspective de renouer un dialogue pour construire un projet commun basé sur la confiance entre les acteurs. La question de la qualité de l'air sur le pourtour de l'Etang de Berre est une première accroche, la question de l'acceptabilité sociale des activités industrielles dépasse ce périmètre, à la fois géographique et thématique. Environnement-Industrie (EI) contribue à sa manière en aidant les entreprises face à une réglementation toujours plus exigeante et en médiation avec les pouvoirs publics, eux-mêmes sous la pression grandissante de l'opinion. L'outil EI est un maillon que l'on veut efficace dans cette chaîne complexe pour gagner la confiance et assurer l'avenir de nos entreprises.

Si vous souhaitez réagir, apporter votre point de vue, enrichir la réflexion ... [cliquez-ici](#)

25 juin à Marseille • ASSEMBLEE GENERALE / CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 juillet à Martigues • Réunion d'information « ENERGIE »

13 septembre à Marseille • Formation « SAISIE GIDAF DES RESULTATS D'AUTOSURVEILLANCE FREQUENTE DES EMISSIONS »

15 octobre à Marseille • Formation « GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS »

18 octobre à Marseille • Formation « INSTALLATIONS DE COMBUSTION : REGLEMENTATION SUR LES EMISSIONS DANS L'AIR »

10 décembre à Marseille • Formation « ACTUALITE DU DROIT DES ICPE »

La période que nous vivons est une véritable charnière pour l'industrie française. De la transition écologique à la transition numérique en passant par la transition énergétique... Autant de challenges à relever mais autant d'opportunités pour les entreprises si elles savent négocier ces virages difficiles. Parmi ces challenges, celui de l'environnement n'est pas nouveau mais l'actualité démontre bien l'urgence ressentie et la pression croissante sur les entreprises dont on exige de plus en plus d'un point de vue réglementaire et sociétal. Dans ce contexte le rôle d'Environnement-Industrie (EI) est essentiel et représente une aide indispensable aux entreprises classées pour l'environnement. C'est pourquoi l'UIMM Alpes Med, membre actif, assure son soutien à l'association qui est un véritable outil d'efficacité pour les branches industrielles.



Serge Bornarel

Délégué Général UIMM Alpes Méditerranée



Liste des « Info RESEAU » :

N°01 - APPEL A PROJETS "EAU ET BIODIVERSITE"

N°02 - NOUVEL ARRÊTÉ DE SORTIE DU STATUT DE DÉCHET

N°03 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - SNPE

N°04 - LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU > Présentation du programme 2019-2024 > 07/02/2019

N°05 - PROCHAINE RENCONTRE DES ICPE > DREAL > 12/03/2019 PM

N°06 - 07 - SECHERESSE > Nouvelle réglementation régionale

N°08 - APPEL A PROJET ADEME PACA FOND CHALEUR 2019

N°09 - PRESENTATIONS DREAL DE LA RIC DU 12 MARS 2019

N°10 - FOS-ETANG de BERRE : Présentation des avancées du plan d'action santé-environnement

N°11 - SECHERESSE > NOUVELLE REGLEMENTATION REGIONALE > Nos propositions

N°12 - RAPPORT du CGEDD > TGAP AIR

N°13 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE- Simplification de la procédure d'autorisation environnementale

N°14 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE- Projet de plan national de gestion des déchets

N°15 - ANALYSE DU BARPI - Perception de l'événement par les populations et communication

N°16 - NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES - Arrêté et décret modifiant la nomenclature des ICPE

N°17 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Modification de la nomenclature IOTA soumises à la loi sur l'eau

N°18 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Arrêté fixant les critères de SSD pour les terres excavées ou les sédiments

N°19 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Arrêté modifiant l'arrêté du 2 février 1998

N°20 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - AMPG pour les ICPE à déclaration pour les rubriques n° 4440 4441 ou 4442

N°21 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Décret relatif aux plateformes industrielles

N°22 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - Émissions industrielles — évaluation des règles de l'UE



FAITS MARQUANTS



REFLEXION
... à partager



A NE PAS MANQUER



PAROLE D'ADHERENT



PUBLICATIONS



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos